

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Activité - projet - sport - santé

- Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention *Activité - projet - sport - santé* de l'Université Blaise Pascal (UBP) comporte deux années. Les spécialités peuvent être à finalité de recherche, professionnelle ou mixte :

- *Activités physiques adaptées et santé (APAS - professionnelle)*
- *Expérience corporelle et ergonomie (ECE - mixte)*
- *Exercice-sport-santé-handicap (ESSH - recherche)*
- *Sport - innovation, management et ingénierie du projet (SIMIP - professionnelle)*
- *Savoir, pratique et patrimoine en danse - choreomundus (master Erasmus Mundus)*
- *Ethnomusicologie et anthropologie de la danse (EMAD - Mixte)*

Tous ces cursus sont pleinement représentatifs du champ *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*. La formation est articulée autour d'une approche à la fois scientifique et professionnelle permettant de caractériser et de différencier chaque spécialité en matière d'objectif et de débouchés possibles.

La spécialisation se fait progressivement au cours des quatre semestres, avec des passerelles possibles.

Les formations *ECE* et *EMAD* sont originales dans le paysage national. L'implantation dans le territoire environnant et ses partenariats permettent par exemple d'offrir des parcours mixtes comme *SIMIP* où l'axe recherche et professionnalisation sont affirmés autour des compétences locales et régionales. Deux spécialités sont cohabilitées : la spécialité *ESSH* avec Saint-Etienne et Chambéry déjà évaluée lors de la vague A ; la spécialité *EMAD* est cohabilitée avec l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense porteur de projet. Enfin le master mundus est en partenariat avec trois autres universités européennes.

## Synthèse de l'évaluation

L'offre de spécialité au sein de ce master est originale, notamment au niveau des cursus *ECE*, *EMAD* et du *master mundus*, basés sur l'expression corporelle et l'ergonomie, la danse, la musique et l'anthropologie. La mixité et la porosité entre les dispositifs liés à la recherche et ceux liés au monde professionnel, permettent aux étudiants de définir un parcours quasiment personnalisable et d'établir des passerelles en vue d'une réorientation, afin d'offrir une professionnalisation ou une poursuite en thèse.

Points forts :

- Un master pluridisciplinaire bien positionné dans le champ STAPS.
- Un adossement à la fois à la recherche et au monde professionnel avec une finesse de l'analyse des différents secteurs d'activités professionnelles correspondants aux spécialités proposées.
- Un master original quant à la diversité des spécialités proposées avec la possibilité pour les étudiants de construire des parcours individualisés et souples.

- Un partenariat au sein d'un master Mundus.
- Une dynamique autour de microprojets, d'études de cas, de séminaires, valorisée par des concours en fin d'année.

Points faibles :

- Un faible effectif dans certaines spécialités (inférieur à trois étudiants par an).
- Un manque de précision sur les dispositifs d'aide à la réussite ainsi qu'une imprécision des modalités d'évaluation.
- Le manque d'outil pour accompagner les étudiants dans leur capacité à apprécier l'acquisition de leurs compétences.
- La non formalisation de dispositifs permettant l'accès à la formation à des étudiants ayant des besoins spécifiques.

Recommandations :

Une réflexion portant sur l'augmentation des effectifs de certaines spécialités devrait conduire à normaliser la situation. Des instances d'échanges entre les différentes spécialités étant existantes, il conviendrait afin de remonter les effectifs de certaines spécialités de s'appuyer sur ce qui fait le succès de ces dernières pour développer des stratégies allant dans ce sens. Dans le cadre de l'évolution de la nomenclature de master, il faudrait conserver l'originalité de l'offre de formation déclinée en spécialités très complémentaires les unes des autres, tout en veillant à préserver le double objectif de formations scientifiques et professionnelles.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation de master comporte environ 750 heures selon les spécialités. Cinq spécialités, dont deux sont cohabilitées, sont proposées avec un tronc commun important en première année de master(M1).</p> <p>L'ancrage est résolument STAPS et pluridisciplinaire.</p> <p>Cette mention du master possède pour autre particularité de proposer une logique articulée autour d'une formation scientifique et professionnelle au sein de laquelle les étudiants peuvent avec une certaine souplesse construire leurs parcours. Ceci est rendu possible grâce à une spécialisation progressive comportant un tronc commun, des options et des spécialisations.</p> <p>La proposition de double parcours au sein de la spécialité <i>SIMIP</i> illustre la finesse de l'analyse.</p> <p>On constate une excellente lisibilité de l'architecture. Cette dernière est à la fois équilibrée et cohérente. L'offre actuelle s'inscrit dans la continuité d'une offre historique qui a su évoluer, s'articuler pour prendre en considération les mutations sociales et professionnelles.</p> <p>La lecture des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) propres à chaque spécialité indique le travail d'analyse fourni pour mettre en perspective les contenus et les objectifs de la formation, notamment en matière d'insertion professionnelle.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il existe assez peu de mentions de master de ce type dans l'offre nationale. Quand une concurrence est identifiable, les porteurs des spécialités ont pris le soin de spécifier leur spécialité. C'est le cas pour trois des cinq spécialités proposées. Ainsi, du point de vue des recrutements, ce master bénéficie d'une attractivité importante puisque 40 à 45 % du taux de recrutement se fait hors région. Cependant, certaines spécialités apparaissent plus attrayantes que d'autres. C'est le cas, par exemple, pour la spécialité <i>SIMIP</i> qui possède deux parcours.</p>

	<p>L’ancrage territorial local est fort. Chaque spécialité a été élaborée en fonction des compétences de recherche présentes dans les laboratoires de l’Université et des réalités socio-professionnelles locales. La combinaison de la recherche et de la professionnalisation est au cœur de la réflexion et du processus d’élaboration des maquettes. Les liens avec les différents milieux professionnels relatifs aux cinq spécialités proposées sont établis.</p>
Equipe pédagogique	<p>Conformément au projet de la mention et des spécialités, l’équipe pédagogique intervenant en M1 est très largement pluridisciplinaire (section du conseil national des universités - CNU 74 (STAPS), 44 (Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, physiologie et nutrition), 49 (Pathologie nerveuse et musculaire, pathologie mentale, handicap et rééducation) et 20 (Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique) essentiellement) pour ce qui concerne les enseignants et enseignants-chercheurs qui composent environ la moitié de l’équipe, l’autre partie de l’équipe étant constituée de professionnels. Deux professeurs associés (PAST) ainsi que quatre enseignants-chercheurs étrangers font également partie de cette équipe</p> <p>En deuxième année de master (M2), les équipes sont plus resserrées autour des spécialités mais restent mixtes en termes d’enseignants-chercheurs et de professionnels. Si les responsables des spécialités sont tous universitaires, les professionnels investis dans la formation participent activement, notamment lors de l’accompagnement de micro-projets, jury, offres de stage, tutorat de stage pour les stages en milieu professionnels.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont assez stables sur les deux années considérées, tant en M1 qu’en M2, dans sa globalité. Au sein de certaines spécialités, les effectifs peuvent fluctuer et atteindre parfois des seuils très faibles.</p> <p>La professionnalisation est plus facile à objectiver dans les mentions mixtes ou professionnalisantes. Les poursuites d’études se déroulent en doctorat, lequel est plus ou moins accessible selon les spécialités.</p> <p>Les taux de réussite diffèrent selon les spécialités, cela étant souvent dû à des abandons.</p>

Place de la recherche	<p>Le dispositif de formation s’articule autour de contenus universitaires, à la fois pédagogique et de recherche, en lien étroit avec les laboratoires locaux, permettant ainsi d’offrir une approche pluridisciplinaire. La recherche occupe donc une place très importante dans le dispositif de formation de la mention en lien avec les thématiques développées au sein des laboratoires. Sur les cinq spécialités présentées, trois offrent la possibilité pour les étudiants de s’orienter vers la recherche. On note aussi que pour celles spécifiées « professionnelles », quelques poursuites en doctorat existent.</p> <p>Deux écoles doctorales et deux laboratoires locaux de l’Université Blaise Pascal facilitent cet adossement à la recherche.</p> <p>Les stages au sein de laboratoire de recherche sont possibles dès le M1. En M2, pour les étudiants ayant opté pour un stage en laboratoire de recherche, l’encadrement est effectué par un titulaire de l’habilitation à diriger des recherches (HDR).</p> <p>Neuf autres laboratoires extérieurs collaborent (cinq en sciences de la vie et quatre en sciences humaines et sociales) hébergeant souvent des vacataires intervenant dans cette mention.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est l’élément central de ce master, permettant aux étudiants de rencontrer les professionnels et de se déplacer sur le terrain socio-économique en lien avec la spécialité choisie. De nombreux vacataires professionnels interviennent dans les différentes spécialités. Au-delà de délivrer des enseignements, ils peuvent également être à l’origine d’offre de stages ou de proposition de travaux collectifs. Ces professionnels sont présents dans différentes instances de gouvernance du diplôme.</p> <p>Des micro-projets, projets tuteurés, études de cas, séminaires de terrains et stages, en première et deuxième années, sont au cœur du dispositif de formation et permettent aux étudiants de se confronter aux différents environnements socio professionnels envisagés, ainsi qu’aux débouchés</p>

	<p>professionnels pour chaque spécialité. Dans certains cas, on observe que les micros projets peuvent conduire à la création d'entreprises.</p> <p>Les fiches RNCP, déclinées pour chacune des spécialités, sont présentes dans le dossier et très explicites. Les débouchés professionnels sont clairement identifiés pour chacune des spécialités ainsi que les stratégies mises en œuvre dans le cadre des parcours de formation permettant de faciliter la professionnalisation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages en laboratoire ou en milieu professionnel sont obligatoires en M1 et M2, représentant un gros volume de crédits européens (ECTS) selon les spécialités : 35 ou 45 sur les deux années (15+20/30) selon les spécialités. L'évaluation du stage s'effectue sur la base d'un mémoire et d'une soutenance orale. Non compensable avec les autres UE, la validation du stage est une condition pour l'obtention de l'année. Les stages sont encadrés par des enseignants-chercheurs HDR en parcours recherche et en binôme universitaire et professionnel en parcours professionnel.</p> <p>Un concours du meilleur rapport/mémoire de master 1 commun à toutes les spécialités a lieu chaque année.</p> <p>Les travaux collectifs ou individuels sous forme de micro-projets, d'études de cas et de projets tuteurés occupent également une place importante dans la formation, permettant aux étudiants de développer des compétences pratiques supplémentaires. Ici encore, dans certaines spécialités, ils peuvent donner lieu à la participation à des concours regroupant les différentes spécialités. La dynamique est réelle, attractive et accompagnée de la mise à disposition des outils nécessaires à la réalisation de ces travaux par des enseignements dispensés.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international varie selon les spécialités. L'anglais fait l'objet d'un enseignement spécifique ou optionnel en lien soit avec la recherche, soit avec les enseignements professionnels. Certains cours et séminaires sont dispensés en anglais. Quatre enseignants-chercheurs étrangers sont présent dans l'équipe pédagogique.</p> <p>La mobilité des étudiants à l'étranger relève d'initiatives individuelles, aucune stratégie semble véritablement mise en œuvre pour améliorer un taux de départ assez faible. Le taux d'étudiants sortant est plus élevé que celui des entrants.</p> <p>Bien qu'elle ne soit pas présentée à l'expertise, on note qu'il existe une spécialité master Erasmus Mundus qui s'effectue au sein d'un consortium norvégien, britannique, hongrois et français. Les cours débutent dans l'Université Norvégienne, puis les étudiants ont obligation d'effectuer leur stage dans un autre pays que celui d'origine.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'architecture de l'ensemble du dispositif de formation et l'esprit qui prévaut à l'organisation de la formation sont centrés sur la réussite de l'étudiant, notamment à travers la mise en place d'un parcours de formation pouvant être individualisé grâce aux choix offerts ainsi qu'au cours optionnels. Les possibilités de réorientation sont prévues à la fin de chaque semestre. Elles sont accompagnées et étudiées en fonction des projets professionnels des étudiants par la commission pédagogique souveraine en la matière. La limitation du nombre de candidats en master deuxième année est également un argument de l'aide à la réussite : un effectif « réduit » autorisant ainsi un meilleur suivi. Les enseignements sont répartis de façon à pouvoir permettre un stage conséquent en M2. Les cours et les volumes horaires sont répartis équitablement dans la journée, la semaine et le semestre, à l'exception de quelques séminaires qui nécessitent la venue d'intervenants extérieurs. Des semaines de révisions banalisées sont intégrées dans la planification du semestre.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Il n'est pas décrit de dispositifs d'accompagnement spécifique, ce qui peut s'expliquer par l'architecture de la maquette et l'articulation des cinq spécialités. La formation continue est très minoritaire dans ce master, alors que la validation des acquis de l'expérience (VAE) est prise en compte, sans quantifier ce dispositif.</p> <p>S'agissant de l'usage du numérique : d'une part les étudiants sont sensibilisés et apprennent à utiliser ces outils, d'autre part un espace numérique de travail (ENT) est utilisé dans le cadre de la formation. On y retrouve des cours en ligne, des documents supports complémentaires ou</p>

	<p>préparatoires aux interventions. Les mémoires et rapports y sont déposés. Enfin, des informations y sont délivrées : modifications dans l'emploi du temps, offres de stage.</p> <p>Il n'existe pas de dispositifs particuliers pour des étudiants à besoins spécifiques.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'ensemble des enseignants participe aux jurys permettant de valider un nombre d'ECTS répartis équitablement sur chaque semestre, avec des variations selon les unités d'enseignement (UE).</p> <p>Le dossier ne permet pas de repérer de façon précise la manière dont chaque enseignement est évalué. Une telle déclinaison pourrait être utile même si des éléments recueillis font état d'oraux et d'écrit - rapport ou examen sur table. Deux sessions existent en master 1. La compensation à chaque session porte sur la totalité des UE du semestre, à l'exception de la validation du stage.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les fiches RNCP données en annexe présentent les compétences à acquérir par chaque étudiant, détaillées pour chaque spécialité. Les descriptifs des enseignements vont également dans ce sens. Pour l'heure, aucun cahier, portefeuille ou dossier de suivi des compétences n'est mis en œuvre, mais le projet de les réaliser existe.</p> <p>Les suppléments au diplôme sont détaillés également en annexe. La compensation est prévue entre les unités d'enseignement et entre les semestres.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'observatoire des études et de la vie professionnelle de l'Université Blaise Pascal réalise un suivi 30 mois après l'obtention du master. Le taux de réponse étant assez faible, l'équipe pédagogique de chaque spécialité a décidé de réaliser des enquêtes auprès des diplômés après neuf mois et 21 mois. Ces dernières obtiennent un taux de retour bien supérieur et laisse ainsi apparaître une professionnalisation importante, bien qu'il existe encore une fois des variations selon les spécialités.</p> <p>L'analyse interne et externe montre que la poursuite des études en second cycle permet d'obtenir des débouchés de niveau cadre ou équivalent.</p> <p>L'amélioration de cette collecte d'informations pourrait permettre, en complément de ce qui est par ailleurs déjà mis en œuvre, de contribuer à donner des pistes d'amélioration du dispositif de formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La formation est structurée autour de différentes instances dont les rôles sont clairement définis - commission pédagogique, conseil de perfectionnement - lesquelles se réunissent de façon régulière dans chaque spécialité.</p> <p>Le conseil de perfectionnement au sein duquel siègent des étudiants, des enseignants-chercheurs et des professionnels, se réunit deux fois par an. Il sert également de comité stratégique dont l'ambition est d'adapter le diplôme aux évolutions et exigences académiques et professionnelles afin de favoriser l'insertion professionnelle eu égard aux mutations sociales et économiques.</p> <p>Ce conseil analyse et traite différents types d'évaluations du diplôme dont celles réalisées par les étudiants qui prend deux formes distinctes : une évaluation collective facultative et une évaluation individuelle par fiche à la fin de chaque UE.</p>

# Observations de l'établissement

34 avenue Carnot  
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

**Retour sur le rapport d'évaluation HCERES du master STAPS AP2S.**

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation sur notre formation de master STAPS mention « Activité, Projet, Sport, Santé ».

Cette évaluation nous servira de document de travail pour la construction, la mise en oeuvre et le pilotage de notre future offre de formation de master STAPS sur la période 2017-2021.

Les commentaires concernant le Master STAPS dans le rapport HCERES du champ STAPS comportent plusieurs contradictions avec le rapport HCERES du master STAPS ainsi que des inexactitudes vis à vis des informations fournies dans le dossier du master STAPS.

- page 5 du rapport sur le champ STAPS, il est mentionné que "*Le suivi des étudiants est réalisé par l'observatoire des études et de la vie professionnelle de l'université et, pour la licence, par l'UFR STAPS*".

**Réponse:** Une évaluation interne à l'UFR STAPS est également réalisée pour le master à 9 et 21 mois, comme précisé dans le rapport HCERES du master (cadre "suivi des diplômés") et en p. 14 du dossier Master AP2S.

- page 5 du rapport sur le champ STAPS, il est mentionné que "*Le pilotage du master est assuré par les commissions pédagogiques de chaque spécialité, en lien avec les professionnels. Le pilotage de la licence est conduit par un conseil de perfectionnement dont le fonctionnement, en lien avec la commission pédagogique, paraît exemplaire*".

**Réponse:** La licence et le master ont été inversés dans ce commentaire. Le master a bien un conseil de perfectionnement articulé avec la commission pédagogique comme souligné dans le rapport HCERES master (cadre "Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation").

-page 2, la spécialité ECE n'est pas cohabilitée avec Toulouse 3. La cohabilitation concerne uniquement les spécialités EMAD (en non EMHAD) et ESSH.

- page 6, du rapport sur le champ STAPS, le "manque de concertation entre les différentes spécialités du master" est relevé comme un point faible.

Ce point, difficilement compréhensible, apparaît en contradiction avec le rapport HCERES du master STAPS dont les recommandations stipulent p.4 : "...il faudrait conserver l'originalité de l'offre de formation déclinée en spécialités très articulées les unes avec les autres,...".

- Page 6, il est relevé la spécialité master Erasmus Mundus n'est pas présentée à l'expertise. Cette spécialité a pourtant été présentée à l'expertise en Annexe 7 "Fiche Evaluation Formation Internationale" compte tenu qu'elle s'appuie, pour son habilitation par la Commission Européenne, sur le master local EMAD et rentre dans la typologie "C3 : Doubles diplômes, diplômes conjoints (joint and dual degrees), Erasmus Mundus".

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD